

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRESTATION : FORMATION - INTERVENTION DROIT DU NUMÉRIQUE



Cabinet expert en droit du numérique - RGPD

Tél. : 06 40 76 78 90

Mail : contact@conformity-data.fr

Site Internet : <https://conformity-data.fr>

N° SIRET : 93379456200019

Code APE : 6311Z

Clause 1 : objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) détaillent les droits et les obligations de l'entreprise Conformity Data et de son client dans le cadre de la prestation de service de formation ou d'intervention en droit du numérique.

Clause 2 : prix

Le prix des prestations de formation ou d'intervention est communiqué au client avant signature du bulletin d'inscription.

Il est exprimé en euros et tient compte de la TVA applicable au jour de la prestation.

Clause 3 : modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue avant le début de chaque formation ou intervention, par chèque, prélèvement ou virement bancaires.

Clause 4 : défaut de paiement ou d'inscription

Toute personne n'ayant pas remis à Conformity Data, avant le début de la formation ou de l'intervention, le bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé et procédé au paiement intégral de ladite prestation au plus tard au début de la formation, ne pourra pas participer à la session de formation.

Clause 5 : confidentialité - déontologie - éthique

Conformity Data s'engage, dans le cadre de ses missions et interventions, à respecter la confidentialité de ses clients.

Conformity Data a signé une charte d'éthique et de déontologie. A ce titre, Conformity Data s'engage notamment à se comporter avec honnêteté, exactitude, équité et indépendance. L'intégralité du document est disponible sur le site Internet de l'entreprise à l'adresse suivante : <https://conformity-data.fr>.

La charte d'éthique et de déontologie est communiquée au client et est jointe au bulletin lors de son inscription.

Le client s'engage, outre l'usage en interne, à ne publier, divulguer ou diffuser sans l'accord préalable et exprès de Conformity Data, ni les documents de formation, ni les méthodologies développées et fournies par Conformity Data relatifs au droit du numérique et de la cybersécurité.

Clause 6 : annulation

1/ Du fait du client

Toute annulation par le client de sa participation avant le début de la formation entraîne une retenue de 25 % du montant de la formation. Le solde est remboursé au client par Conformity Data dans les meilleurs délais.

Toute absence du client le jour de la formation entraîne une retenue de 25 % du montant de la formation, sauf si celle-ci est reprogrammée d'un commun accord à une date ultérieure.

En cas d'événements résultant d'un cas de force majeure, les parties ont le droit de s'abstenir de l'exécution de leurs obligations respectives qui sont alors annulées. Le client est remboursé de son paiement dans sa totalité et dans les meilleurs délais par Conformity Data.

2/ Du fait de Conformity Data

En cas d'empêchement de Conformity Data, le client sera à son choix :

- reporté sur une session de formation équivalente à une date ultérieure,
- remboursé intégralement de son paiement.

Clause 7 : médiation et tribunal compétent

En cas de différend, les parties chercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable sous forme de médiation. Ils se communiqueront, à cet effet, tous les éléments d'information nécessaires à la résolution du différend.

A défaut d'accord amiable et si la médiation ne permet pas la réconciliation des parties, le litige, soumis au droit français, sera porté devant le tribunal judiciaire compétent.